UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

Déclaration préalable du groupe de travail Surveillance « Bilan réforme chaîne hiérarchique de la chaîne de commandement » du 08 décembre 2016

Madame la présidente,

L'USD FO réclamait la tenue de ce groupe de travail consacré à la chaîne de commandement de la surveillance, depuis plus de deux ans !

Notre organisation espère que vous aurez une meilleure écoute que votre prédécesseur, qui n'avait pas su prendre la mesure de l'importance de ce maillon essentiel, que constitue l'encadrement Surveillance, reliant véritablement l'administration et le terrain.

Aujourd'hui, cette chaîne de commandement va mal et ne cherche même plus à trouver une qualité de vie au travail mais tente de s'assurer des conditions viables d'intervention et d'exécution du service.

Pour l'USD FO, cela ne peut plus durer !

Certes, nous avons pris acte de la revalorisation de la rémunération des astreintes, qui s'appliquera à compter du 1er janvier 2017 et de l'action en cours, menée sur la valorisation des carrières des personnels d'encadrement exerçant en surveillance.

Cependant, quid de l'humain ?

Le CSDS « encadrant » le CSDS adjoint, soumis au régime de travail du forfait, disponible 24h sur 24 est devenu l'homme à tout faire de la branche surveillance : la gestion du personnel, la formation professionnelle des agents, les procédures contentieuses lourdes et leur suivi administratif, la gestion des marchandises saisies , les sollicitations constantes par toutes les strates administratives au-dessus de lui, les contrôles d'exécution du service, etc,...
Au final, les CSDS consacrent peu de temps à l'opérationnel or n'était-ce pas l'argument principal avancé, à l'époque, par la Direction Générale pour réformer l'encadrement de la branche SU ?

Les CSDS ne peuvent pas continuer à être corvéables à merci ! N'avez-vous pas remarqué la crise des vocations pour cette fonction et la multiplication des cas de collègues, qui craquent et qui doivent être « exfiltrés » de leur poste ?

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
☎ : 09.63.43.59.87 - 01.47.70.31.21 🗎 01.48.24.33.96
Adresses e-mail : fo.douanes@wanadoo.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info

Alors, recherchons ensemble des solutions aux problèmes récurrents, que les CSDS rencontrent dans leur activité :

1. **Le régime de travail : le forfait.**

   Si les CSDS doivent y demeurer soumis, l'administration doit être en mesure de s'assurer qu'ils ne dépassent pas la limité légale européenne des 48 heures par semaine !
   La direction générale doit acter la récupération officielle des jours travaillés un samedi, dimanche ou jour férié et faire apparaître au minima dans Mathieu les repos hebdomadaires et les jours fériés des agents d'encadrement SU .

2. **La reconnaissance du travail effectué :**

   - La reconnaissance du statut de chef de service pour tous les CSDS encadrants, incluant les responsables des moyennes unités.
   - Le statut de CSDS encadrant pour tous les collègues gérant des CODT ou des brigades atypiques (BCMA de Mérignac,…)
   - Le paiement en heures de nuit pour la catégorie A des heures effectuées au-delà de 06h00 comme les agents de catégorie B ou C, en prolongement d'une procédure contentieuse.
   - Le paiement de l'intérim pour les CSDS adjoints, en cas de vacance prolongée du poste d'encadrant.

3. **La mise à disposition de moyens dédiés :**
   Des tablettes tactiles, un kit mains libres dans les véhicules servant à l'astreinte,…

4. **Revoir fondamentalement la formation professionnelle du A SU mais aussi celle des agents sous leur responsabilité.**

5. **L'allègement des tâches administratives ou l'officialisation de fonctions de secrétaires au sein des brigades.**

Madame la présidente, l'USD FO vous avertit solennellement, vos agents d'encadrement SU sont au bord de la rupture, agissez !

46, Rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS
☎ : 09.63.43.59.87 - 01.47.70.31.21 🗎 01.48.24.33.96
Adresses e-mail : fo.douanes@wanadoo.fr - sncd.siege@douane.finances.gouv.fr
Sites Internet : www.fodouanes.fr - www.sncd.info